



Destinataires : Mesdames et Messieurs
Les Présidents de Clubs

Paris, le 14 juin 2011

Objet : CHAMPIONNAT DE PARIS INTERCLUBS PAR EQUIPES 45 ET 55 DAMES et MESSIEURS – 65 M SAISON SPORTIVE 2012.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous trouverez en annexe le bulletin d'engagement pour vos équipes Dames et Messieurs 45 (nés en 1967 et avant) - 55 (nés en 1957 et avant) – 65 M (nés en 47 et avant).

Afin de pouvoir vous adresser en temps utile la composition de ces Championnats, il est indispensable que nous recevions votre bulletin d'engagement avant le 20 juillet dernier délai.

Nous vous remercions à l'avance de respecter cette date, mais sans attendre cette échéance, adressez-nous le détail de vos équipes dès que possible.

Les Règlements et Dispositions spécifiques sont indiqués sur le site de la Ligue (Dossier – Seniors Plus). Veuillez noter le règlement particulier joint qui s'applique à ces Championnats.

Attention :

- Division Pré-Nationale : Division qualificative à la phase nationale
- Application des articles 81 et 142 RS/FFT

Toute Division :

- Enregistrement de la licence : Conformément à l'article 89 paragraphe 2 ; la date d'enregistrement est fixée au 2 septembre dernier délai pour les EQ/NvEQ soit 4 semaines avant le début des Championnats (le 1^{er} octobre)
- Assimilation de classement : mêmes conditions de délai que ci-dessus.

CALENDRIER

45/55 Dames et Messieurs

1^{er} Tour : 1/2 octobre 2011
2^{ème} Tour : 8/9 octobre 2011
3^{ème} Tour : 15/16 octobre 2011
4^{ème} Tour : 5/6 Novembre 2011
5^{ème} Tour : 12/13 Novembre 2011

65 Messieurs

jeudi 6 octobre 2011
Jeudi 13 octobre 2011
Jeudi 20 octobre 2011
Jeudi 3 novembre 2011
Jeudi 17 novembre 2011

½ FINALES : 19 et 20 Novembre 2011

Finale 24 Novembre 2011

FINALE ainsi que le match de classement éventuel pour la 3^{ème} Place (qualification Championnat de France) :

- Pour les 45/55 : 26/27 novembre 2011 (dernier délai)

A l'issue de ces Championnats de Paris Interclubs les formulaires d'engagement des qualifiés en Championnat de France seront à retourner à la Ligue pour visa avant le 5 décembre 2011.

Nombre de qualifiés pour les Championnats de France 2011 : D45 = 4, D55 = 3, M45 = 2, M55 = 1, M65 = 3.

NB : Les Règlements et Dispositions spécifiques (ed 06/11) sont inscrits sur le site des Seniors Plus / Ligue de Paris.

RENCONTRES

Le club qui doit recevoir propose au Club visiteur ses jours (2 au choix) et horaires disponibles pour le tour et les jours programmés ci-dessus. En cas d'impossibilité ou de désaccord, la rencontre sera jouée au plus tard le jour « butoir » du 5^{ème} tour. Les rencontres des 45/55 se déroulent le samedi à 14h pour les Dames et le Dimanche à 9h pour les Messieurs, celles des Messieurs 65 le jeudi à 9h. Pour ceux-ci le dimanche est le jour butoir si les 2 équipes ne peuvent s'entendre sur un jour de semaine mais il est préférable de choisir le **jeudi**, jour retenu par ailleurs par la FFT pour les Championnats de France dans cette catégorie.

Les reports devraient donc être limités aux problèmes d'intempéries et seront soumis au préalable à la Commission des Seniors Plus.

Toutes les parties se dérouleront en 1 seule journée et en cas d'interruption l'art. 105 des R.S. de la F.F.T est à respecter.

ATTENTION : Ces Championnats de Paris débutent le 1er octobre 2011 avec la nouvelle saison sportive 2012 et constituent les phases préliminaire et qualificative des **Championnats de France 2012**.

Tous les résultats d'équipes ou individuels seront donc enregistrés **sur 2012**.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos meilleurs sentiments sportif et amicaux.



Roger DUPONT

Président de la Commission des Seniors Plus

NB : Nous insistons sur l'enregistrement rapide de chaque rencontre par le club qui reçoit sur la Gestion Sportive, et l'envoi simultané de la feuille de match « rose » à la ligue –commission seniors +) pour validation. Actuellement, trop de retard dans ces opérations contrarient l'information aux clubs et aux participants.



REGLEMENT PARTICULIER CONCERNANT LES CHAMPIONNATS DE PARIS

INTERCLUBS PAR EQUIPES – 45 - 55 ANS et 65 M / 2012

CLASSEMENTS DES JOUEURS ET COMPOSITION DES EQUIPES 45 - 55 ANS et 65 M

Conformément aux Règlements des Championnats de Paris par équipes – Seniors Plus – (ed 06/11)

- a) Lors de l'engagement de votre équipe, le 20 juillet au plus tard, vous devez préciser les classements des 4 joueurs les mieux classés, soit leur classement de l'année « n » se terminant le 30/09/2011.
Nous signaler ceux dont le classement évoluera pour 2012 ou qui sont susceptibles d'être inscrits dans les 4 meilleurs de l'équipe ainsi que les NVEQ (2^{ème} série uniquement – validation avant le 2 septembre 2011).
- b) Le Championnat est élaboré en tenant compte, entre autres, de ces classements.
- c) Pendant toute la durée du Championnat de Paris, les équipes 45/55/65 ans sont formées d'après le classement au 01/09, même après la publication des nouveaux classements 2012 (dérogation à l'art. 84).
- d) Pour les équipes qualifiées en Championnat de France, à l'issue des Championnats de Paris, leur composition est établie sur la base des nouveaux classements 2012.



CHAMPIONNAT DE PARIS INTERCLUBS PAR EQUIPES DAMES ET MESSIEURS 45 - 55 ANS et 65 M
SAISON SPORTIVE 2012

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A remplir **lisiblement** recto et verso et à nous retourner **au plus tard le 20 juillet 2011 accompagné** du montant des droits y afférents, **soit 41 euros par équipe.**

Les engagements reçus après le 20 juillet ne seront pas retenus, ceci afin de pouvoir établir la composition du Championnat en Division et Poules et de vous l'adresser en temps voulu.

CLUB : (en toutes lettres)

N° Club : 19.75.0 ...

Adresse des Terrains :

Tél. Club :

Nombre de terrains mis à disposition pour cette Compétition : Nature du sol :

Nous vous demandons de n'engager des équipes qu'en fonction de vos disponibilités d'accueil sur vos courts.

NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES PAR CATEGORIE

	<u>45 ANS</u>	<u>55 ANS</u>	<u>65 M</u>	
DAMES		} X 41 euros =€
MESSIEURS	

Versement du total, ci-joint, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Ligue de Paris de Tennis.

Responsable des Epreuves :

Adresse :

Tél. Dom : Tél. Bureau :

Portable : Courriel :

Nous préciser sur le formulaire ci-joint la liste des participants effectifs, avec leur classement 2011. Il sera tenu compte des 4 premiers joueurs pour la composition des Divisions et Poules.

Cachet du Club

Date :

Signature :



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

CLUB : **N° CLUB :** 19.75

NOMS	PRENOMS	CLAST 2011	Partie réservée à la Commission	
DAMES 45				
1-				
2-				
3-				
4-				
MESSIEURS 45				
1-				
2-				
3-				
4-				
DAMES 55				
1-				
2-				
3-				
4-				
MESSIEURS 55				
1-				
2-				
3-				
4-				
MESSIEURS 65				
1-				
2-				
3-				
4-				

Autres équipes supplémentaires : Les confirmer sur une photocopie de ce formulaire.